## **ASBL ATOUTS CAMPS**

13, Place l'Ilon 5000 NAMUR Agréée par la Région wallonne pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

## Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Collège Communal de la commune de Gouvy en date du 18/05/21 ;

L'autorisation N° EPC032

Est délivrée à Monsieur Jean-Michel WANGEN

Domicilié Sterpigny 46A, 6673 STERPIGNY (Gouvy)

Lui permettant D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain»

Pour le terrain *Gros Thier*, 6673 Sterpigny - 50.191472, 5.887985

Superficie 88 ares

Capacité maximale autorisée par le label

44 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 25 mai 2031.

Le 26 mai 2021

Juliette Devaux

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

ff